

Concours section : MAGASINIERS PR.BIBLIOTH.EXTER. MAGASINIERS PR

Epreuve matière : REDACTION D'UNE NOTE

N° Anonymat : V231NAT1081007 Nombre de pages : 4

Epreuve - Matière : 101 - 1037 Session : 2023

**CONSIGNES**

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numérotter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

Service Commun de la Documentation

le 08/03/2023

Note à l'attention du conservateur du pôle patrimonial

Objet : Préconisations pour une exposition d'ouvrages anciens

Une des missions essentielles des bibliothèques est la communication de ses documents. Il est important que le patrimoine littéraire puisse être accessible au plus grand nombre. Cependant, dans un cadre particulier comme l'exposition de documents (parfois manuscrits) rares et précieux, des dispositions particulières doivent être examinées en amont.

Quelles sont les précautions à prendre pour garantir une bonne conservation des documents présentés lors de cette exposition ?

Tout d'abord, nous allons voir quelles sont les réflexions à avoir en amont de l'exposition, puis, dans une seconde partie, nous verrons quelques préconisations en ce concerne l'exposition elle-même, et en particulier la salle.

Dans cette première partie, nous allons passer en revue quelques questionnements à avoir avant le début de l'exposition. Tout d'abord, le premier point consiste à déterminer la durée de l'exposition. En effet, les livres anciens ne doivent pas être exposés à la lumière trop longtemps, notamment avec les enluminures. Dans le cas de dessins, on préconise généralement une exposition de 3 mois maximum puis 3 ans en réserve dans le noir.

Ensuite, il faudra bien entendu prévoir un plan d'urgence adapté à cette situation particulière, avec notamment la liste des documents prioritaires en cas d'évacuation durant un sinistre.

Enfin, la dernière étape avant l'ouverture de l'exposition (en ce qui concerne la sécurité des documents) sera la manutention. Celle-ci pourra être assurée par l'équipe de quatre magasiniers du pôle patrimoine, sous la responsabilité du conservateur. Cette manutention concerne la mise en carton des documents en libre-accès mais aussi la remontée de la réserve et l'installation des ouvrages anciens. En ce qui concerne ce dernier point, une formation pour cette manipulation délicate pourra être nécessaire, et du matériel adapté sera fourni (gants...). Bien entendu, il faudra aussi prévoir le démontage de l'exposition dans d'aussi bonnes conditions.

Maintenant que nous avons pu observer quelles étaient les précautions à prendre avant l'exposition, nous allons voir les précautions propres à la salle durant l'exposition.

En effet, des mesures de conservation strictes sont préconisées pour les ouvrages, a fortiori anciens comme ceux-ci. Tout d'abord, l'éclairage devra être adapté, sans lumière directe sur les ouvrages. La température devra être de  $18^{\circ}\text{C}$  ( $\pm 0,2^{\circ}\text{C}$ ) et l'hygrométrie sera contrôlée : des capteurs pourront certifier que

celle-ci reste autour de 55%. Bien entendu, le mobilier de la salle d'exposition doit être adapté à des situations comme celles-ci, avec des matériaux au PH neutre, qui n'abîment pas les ouvrages. Ceux-ci devront être disposés de façon réfléchie, sans que leur dos ne soit, par exemple, cassé, sur des supports adaptés.

Enfin, de la communication externe (mais aussi interne) devra être produite pour encourager les usagers (et les agents) à adopter des comportements responsables : ne pas toucher les livres, ne pas utiliser de flash, ne pas boire à proximité... Bien entendu, un agent pourra être présent pour veiller au bon déroulement de l'exposition et pouvoir (par exemple) expliquer ou rappeler les panneaux présentant les interdictions.

Préparer une exposition est toujours source de questionnements, mais c'est encore plus vrai lorsqu'il s'agit de documents anciens, rares et fragiles. Pour garantir leur bonne conservation, il est essentiel de prévoir des conditions optimales en amont. Cela passe par la formation des agents, par une salle adaptée aux besoins des ouvrages, mais aussi par une bonne communication pour éviter des soucis durant l'exposition. A la suite de celle-ci, il faudra aussi procéder à une évaluation pour connaître ses axes d'amélioration dans des cas comme celui-ci.

Le magasinier principal.

Pièces jointes : Annexe 1 : Tableau récapitulatif du nombre de cartons et leur prix.

Annexe 2 : Calculs explicatifs du nombre de cartons nécessaires et de leur prix.

Annexe 1: Tableau récapitulatif du nombre de cartons et leur prix.

Nombre de cartons nécessaires	Prix HT des cartons (à l'unité)	Prix HT des cartons (total)	Prix TTC des cartons (total)
442	1,37 €	605,54 €	726,648 € TTC

Annexe 2: Calculs explicatifs du nombre de cartons nécessaires et de leur prix.

Nombre de cartons:

1 carton contient 34 livres. Nous avons 15 000 livres.

$$15\,000 \div 34 \approx 441,176.$$

Le nombre de cartons nécessaires sera donc de: 442 cartons.

Prix des cartons:

1 carton coûte 1,37 euros HT. Il faut acheter 442 cartons.

On a donc:  $1,37 \times 442 = 605,54$ .

Le budget sera de 605,54 € HT.

La taxe est de 20%.

On a:  $605,54 \times 0,2 = 121,108$ . (20% de 605,54)

$$121,108 + 605,54 = 726,648.$$

Le budget total sera donc de 726,648 euros TTC

ou environ 727 euros.